

TECSYS®

RAPPORT

SUR LE PREMIER TRIMESTRE DE
L'EXERCICE 2019

**Transformer les chaînes
d'approvisionnement pour créer
de la valeur**



TECSYS Inc.

Commentaires et analyse de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation en date du 6 septembre 2018

Les commentaires et l'analyse de la direction qui suivent doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires de TECSYS Inc. (la « Société »), les notes y afférentes qui figurent dans ce document, et le rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 avril 2018. La clôture du premier trimestre de l'exercice financier 2019 de la Société a été le 31 juillet 2018. Des renseignements supplémentaires concernant la Société, notamment des copies de documents d'information continue tels que la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR à l'adresse <http://www.sedar.com>.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ci-joints de la Société ont été préparés par la direction de la Société, qui en a la responsabilité.

Le présent document et les états financiers résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien car cette devise représente le principal environnement économique dans lequel opère la Société.

Survol

TECSYS offre des solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement transformatrices qui permettent à ses clients de réussir dans un monde omni-canal qui évolue rapidement. Les solutions de TECSYS reposent sur une véritable plateforme de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'entreprise, notamment la gestion de l'entrepôt et la gestion de la distribution et des transports, la gestion de l'approvisionnement au point d'utilisation et une gestion et une analyse financière complètes. Les clients de la plateforme de gestion de la chaîne d'approvisionnement TECSYS sont sûrs de pouvoir accomplir leur mission jour après jour, malgré les fluctuations économiques et les changements technologiques. Cette plateforme les aide à s'adapter aux besoins et à la taille des entreprises, et à prendre de l'expansion et à collaborer avec les clients, les fournisseurs et les partenaires comme s'il s'agissait d'une seule et même entreprise. De la planification à l'exécution des commandes, TECSYS remet le pouvoir entre les mains des intervenants de première ligne et du personnel administratif, libérant les dirigeants d'entreprise de tout carcan afin qu'ils puissent assurer la gestion de leurs chaînes d'approvisionnement mieux que jamais.

TECSYS est un chef de file du marché des solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les systèmes de santé et hôpitaux. Plus de 600 moyennes entreprises et grandes sociétés figurant au palmarès Fortune 1000 confient leur chaîne d'approvisionnement à TECSYS dans le secteur des soins de santé, des pièces de rechange, de la logistique tierce partie et des marchés généraux de distribution en gros à haut volume.

Principales informations financières trimestrielles

(Les données trimestrielles ne sont pas auditées)

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action

	2019		2018			2017		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Total des produits	16 282	18,908	17,227	18,072	16,511	18,447	17,385	16,518
Bénéfice	13	1,802	722	1,356	69	4,776	888	206
Résultat global	63	1,493	1,057	701	864	4,378	1,261	70
BAIIA¹	536	2,307	1,312	2,184	687	6,674	1,941	935
Résultat de base et dilué par action ordinaire	NUL	0.13	0.06	0.10	0.01	0.39	0.07	0.02

Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, la Société a enregistré un crédit d'impôt fédéral canadien non remboursable pour la recherche et le développement de 133 000 \$ et un recouvrement d'impôts différés 0.9 million de dollars.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2017, la Société a enregistré 4,7 millions de dollars de crédits d'impôt fédéraux non remboursables pour la recherche et le développement représentant principalement des crédits d'impôts obtenus au cours d'exercices antérieurs pour lesquels les critères de comptabilisation ont été satisfaits au cours de l'exercice 2017

¹ Se reporter à la rubrique « Mesure de la performance non conforme aux IFRS » à la fin des commentaires et analyse de la direction

Résultats d'exploitation

Comparaison du trimestre clos le 31 juillet 2018 et du trimestre clos le 31 juillet 2017

Produits

Le produit total du premier trimestre clos le 31 juillet 2018 s'est établi à 16,3 millions de dollars, en baisse de 200 000 \$ ou de 1%, en comparaison de 16,5 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2018. Le cours moyen du dollar américain était de 1,3046 dollar canadien au premier trimestre de l'exercice 2018 en comparaison de 1,3203 dollar canadien au premier trimestre de l'exercice 2019. Environ 64% des produits de la Société ont été générés aux États-Unis au cours du premier trimestre de l'exercice 2019 comparativement à 72% au du premier trimestre de l'exercice 2018. Les produits en dollar américain ont été reconnus au taux de 1,2791 dollar canadien durant le premier trimestre de 2019 comparativement à 1,3159 dollar canadien pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. L'impact d'un dollar canadien plus vigoureux et un effet négatif de la couverture désignée par la Société de produits américains hautement probable ont eu une incidence défavorable de 0,3 million de dollars dans le premier trimestre de 2019, comparativement à la même période de l'exercice 2018. La fermeté du dollar canadien n'a eu aucune répercussion importante sur le coût des ventes et les charges d'exploitation au cours du premier trimestre de l'exercice 2019 en regard du premier trimestre de l'exercice 2018.

Les commandes² totales se sont élevées à 10,6 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2019 en comparaison de 9,9 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Au premier trimestre de l'exercice 2019, la Société a signé des contrats d'une valeur totale de 1,9 millions de dollars avec deux nouveaux clients, contre 2,6 million de dollars avec deux nouveaux clients au premier trimestre de l'exercice 2018.

Les produits tirés des produits exclusifs, soit les produits développés à l'interne, notamment les logiciels de la Société et les technologies matérielles, étaient évalués à 1,3 million de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2019 en comparaison à 1,2 millions lors de la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement dû aux ajustements pour l'IFRS 15 dans le premier trimestre pour une valeur de 151 000 \$.

Au premier trimestre de l'exercice 2019, les produits tirés des produits tiers sont restés similaires au premier trimestre de l'exercice 2018, soit à 1,5 millions de dollars. Il y a eu une augmentation des produits tirés du matériel à radiofréquence compensée par une diminution du nombre de logiciels de tiers.

Les produits d'infonuagique, de maintenance et d'abonnement ont diminué pour s'établir à 7,0 millions de dollars, soit une diminution de 0,1 million de dollar ou de 1 %, pour le premier trimestre de l'exercice 2019 en comparaison de 7,1 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. La diminution de ce flux de produits qui est principalement de nature récurrente est principalement attribuable à la diminution des produits d'hébergement en partie contrebalancée par la hausse des revenus tirés du soutien exclusif.

Les produits des services professionnels sont restés évalués à 6,1 million de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2019 et 2018. Les produits des services de personnalisation ont diminué compensée par une augmentation des produits de services de conseil et de l'implémentation.

En pourcentage, les produits et les services, qui comprennent les produits de l'infonuagique, de maintenance et d'abonnement ainsi que les produits des services professionnels ont comptés pour 17 % et 80 %, respectivement, pour le premier trimestre de l'exercice 2019 et 2018.

Coût des ventes

Le coût total des ventes s'est établi à 8,7 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2019, en baisse de 0,1 million de dollars ou de 1%, par rapport à 8,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Cette diminution est attribuable à la baisse de 85 000 \$ du coût des produits et une réduction de 64 000 \$ des frais remboursables partiellement compensé par la hausse de 88 000 \$ des coûts des services.

Le coût des produits a diminué de 0,1 million de dollars ou de 6% par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 1,3 million de dollars, ce qui est principalement attribuable à la baisse du nombre de licences de logiciels de tiers partiellement compensé par une hausse des produits du matériel à radiofréquence.

Le coût des services a augmenté pour s'établir à 7,0 millions de dollars, en hausse de 0,1 million de dollar ou de 1 % au premier trimestre de l'exercice 2019 en comparaison de 6,9 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à la rémunération et avantages sociaux des employés plus élevés compensés par une baisse des coûts de consultation. Le coût des services comprend des crédits d'impôt de 497 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2019, contre 508 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

² Se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance » à la fin des commentaires et analyse de la direction

Marge brute

La marge brute s'est établie à 7,6 millions de dollars, en hausse de 0,2 million de dollars ou de 2 %, pour le premier trimestre de l'exercice 2019, par rapport à celle de 7,8 millions de dollars dégagée pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ceci est principalement attribuable à la marge sur les services moins élevée de 0,3 million de dollars partiellement compensée par la marge sur les produits plus élevée de 0,1 million de dollars. Le pourcentage de la marge brute totale du premier trimestre de l'exercice 2019 est resté stable à 47 % tout comme le trimestre correspondant de l'exercice 2018.

La marge brute sur les produits a augmenté à 1,5 million de dollars, en hausse de 0,1 million de dollars, en comparaison avec la même période de l'exercice précédent et est principalement attribuable à la diversité des revenus.

Au premier trimestre de l'exercice 2019, la marge brute sur les services a diminué pour s'établir à 6,1 millions de dollars, en baisse de 0,3 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2018. La marge brute sur les services a diminué principalement due à la baisse des produits d'infonuagique, de maintenance et d'abonnement. La marge brute sur les services représentait 47 % des produits tirés des services au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, contre 48 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation totales du premier trimestre de l'exercice 2019 sont restées constantes par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit à 7,7 millions de dollars. La Société prévoit tirer parti de son organisation de vente et de commercialisation, de sa structure administrative actuelle ainsi que de son organisation de R&D pour soutenir la croissance des produits. Les écarts les plus marqués entre le premier trimestre de l'exercice 2019 et le trimestre correspondant de l'exercice 2018 se présentent comme suit :

- Les frais de vente et de commercialisation ont atteint 3,4 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 0,2 million de dollars par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les coûts reliés aux employés ont diminué durant le premier trimestre de 2019 en raison de la diminution de l'effectif des ventes et de la commercialisation par rapport à la même période l'an dernier, ce qui a été partiellement compensé par des dépenses de commercialisation plus élevées.
- Les frais généraux et charges administratives ont atteint 1,6 million de dollars, tout comme au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Il y a eu une hausse des dépenses de consultation et des frais juridiques et une baisse des taxes de franchise américaine et des dépenses de recrutements.
- Les frais nets de recherche et de développement ont atteint 2,7 millions de dollars, une augmentation de 0,2 million de dollars par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les frais de R&D bruts ont augmenté de 0,3 million de dollars découlant principalement des coûts reliés aux employés dû à une augmentation des effectifs ainsi qu'à une augmentation des frais de consultation. La Société a également enregistré 375 000 \$ de crédits d'impôt remboursables et non remboursables liés à la R&D et au commerce électronique au premier trimestre de l'exercice 2019 par rapport à 349 000 \$ à la période correspondante de l'exercice 2018. De plus, la Société a amorti des frais de développement reportés et autres immobilisations incorporelles de 319 000 \$ au premier trimestre de l'exercice 2019 en comparaison de 343 000 \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.

Pertes d'exploitation

La Société a comptabilisé une charge d'exploitation de 98 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2019 par rapport à un profit de 65 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison d'une marge brute plus faible sur les services partiellement compensés par une augmentation de la marge brute sur les produits.

Revenus financier net

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, la Société a inscrit des produits financiers nets de 92 000 \$, en comparaison à 34 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des produits financiers nets est principalement attribuable à une augmentation des produits d'intérêts plus importants tirés des placements à court terme de la Société par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, la Société a inscrit un recouvrement d'impôt sur le résultat de 19 000 \$ en comparaison d'une charge d'impôt de 30 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Au 30 avril 2018, la Société détenait un actif d'impôt différé comptabilisé d'un montant net de 3,5 millions de dollars et un actif d'impôt différé non comptabilisé d'un montant net de 4,5 millions de dollars visant divers territoires, ainsi que des crédits d'impôt fédéral canadien non remboursables liés à la RS&DE totalisant environ 5,6 millions de dollars qui ne peuvent être utilisés que dans le but de réduire l'impôt sur le résultat fédéral canadien qui serait autrement exigible pour les exercices à venir. Compte tenu des crédits d'impôt fédéraux canadiens non remboursables auxquels elle a droit et de ses actifs d'impôt différé, la Société ne s'attend pas à devoir effectuer des paiements en trésorerie importants au titre de l'impôt sur le résultat au Canada. Se reporter à la note 15 afférente aux états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements.

Bénéfice net

La Société a inscrit un bénéfice net de 13 000 \$, soit NUL \$ par action, au premier trimestre de l'exercice 2019 en comparaison d'un bénéfice net de 69 000 \$, soit 0,01 \$ par action au premier trimestre de l'exercice 2018.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 31 juillet 2018, les actifs courants totalisaient 36,7 millions de dollars, contre 35,0 millions de dollars à la fin de l'exercice 2018. La trésorerie et équivalents de trésorerie ont augmenté à 14,4 millions de dollars en comparaison de 13,5 millions de dollars au 30 avril 2018. Les créances et les travaux en cours s'élevaient à 13,8 millions de dollars au 31 juillet 2018, en comparaison de 14,6 millions de dollars au 30 avril 2018. La diminution des créances et des travaux en cours est due à des encaissements significatifs au cours du premier trimestre de l'exercice 2019 ainsi qu'à une baisse des produits totaux au cours du trimestre comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui a été partiellement compensé par une incidence favorable des devises sur la conversion des créances en dollars américains en raison du taux de clôture du dollar américain augmentant de 1.2839 \$ dollar canadien au 30 avril 2018 à 1,3011 \$ dollar canadien au 31 juillet 2018.

Le délai moyen de recouvrement des créances³ de la Société était de 77 jours à la clôture du premier trimestre de l'exercice 2019, en regard de 69 jours à la clôture de l'exercice 2018 et de 68 jours à la clôture du premier trimestre de l'exercice 2018.

Les passifs courants au 31 juillet 2018 totalisaient 22,4 millions de dollars, par rapport à 19,9 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2018. Le mouvement des passifs courants se caractérise largement par l'augmentation des revenus différés. Le fonds de roulement a augmenté pour s'établir à 14,3 millions de dollars au 31 juillet 2018, contre 15,0 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2018.

Les activités d'exploitation ont généré 0,9 million de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2019 en comparaison de 0,5 million de dollars utilisé pour la même période de l'exercice 2018. Les activités d'exploitation, à l'exclusion des changements dans les éléments hors caisse du fonds de roulement, ont généré 0,5 million de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2019 en comparaison de 0,4 million de dollars utilisé pour la même période de l'exercice 2018 principalement attribuable à l'augmentation des gains de change non encore réalisés.

Les éléments hors caisse du fonds de roulement ont utilisé 0,5 million de dollars au premier trimestre de l'exercice 2019 principalement en raison d'une augmentation des revenus différés de 1,7 million de dollars et de l'inventaire de 0,2 million de dollars et une diminution des créances de 1,4 million de dollars dû à la diminution des ventes et une hausse de la collection des créances durant le premier trimestre de 2019 et une diminution de 0,9 millions des créditeurs et des charges à payer et le paiement des bonis de performance de l'exercice 2018.

Les éléments hors caisse du fonds de roulement ont utilisé 0,1 million de dollars au premier trimestre de l'exercice 2018 principalement en raison de la réduction des créditeurs et charges à payer de 1,2 millions et du produit différé de 200 000 \$. Il y a eu augmentation des crédits d'impôts de 0,7 million de dollars et des autres recevables de 0,4 millions de dollars compensés par une diminution des créances de 2,5 million de dollars.

La Société estime que ses fonds en caisse au 31 juillet 2018 associés avec les flux de trésorerie liés à l'exploitation et son accessibilité à ses facilités bancaires seront suffisants pour répondre à ses besoins de fonds de roulement, de recherche et de développement, de dépenses d'investissement, de service de la dette, et de paiement de dividendes pendant au moins les douze prochains mois.

Les activités de financement ont utilisé 12 000 \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2019 en comparaison de générer 10,4 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2018.

Le 27 juin 2017, la Société a réalisé un placement portant sur 1 100 050 actions ordinaires de la Société au prix d'offre de 15,00 \$ par action ordinaire, pour un produit brut totalisant 16 500 750 \$ (le « placement »), à savoir 767 050 nouvelles actions émises par la Société, dont 100 050 actions ordinaires achetées par les preneurs fermes aux termes de l'exercice de leur option de surallocation le 27 juin 2017, pour un produit brut de 11 505 750 \$, et le reclassement de 333 000 actions vendues par i) M. David Brereton, président-directeur du conseil de la Société, ii) Dabre Inc., la société de portefeuille de M. David Brereton et iii) Mme Kathryn Ensign-Brereton, la conjointe de M. David Brereton, pour un produit brut totalisant 4 995 000 \$. Le placement a été effectué par voie de prise ferme et les actions ont été souscrites par un syndicat de preneurs fermes dirigé par Cormark Securities Inc. en son nom et au nom de deux autres preneurs fermes.

Les actions ordinaires ont été offertes par voie d'un prospectus simplifié qui a été déposé dans toutes les provinces canadiennes.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, les activités d'investissement ont utilisé 28 000 \$ en comparaison de 166 000 \$ pour la même période de l'exercice précédent. La Société a utilisé 54 000 \$ et 130 000 \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles au cours des premiers trimestres de l'exercice 2019 et de l'exercice 2018, respectivement. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, la Société a investi dans ses produits logiciels avec une inscription à l'actif d'un montant de 55 000 \$ dans les frais de développement différés alors au cours du premier trimestre de l'exercice 2018 la Société a investi dans ses produits logiciels un montant de 72 000 \$. La Société a reçu des intérêts de 81 000 \$ et de 36 000 \$ pour les premiers trimestres de l'exercice 2019 et de l'exercice 2018, respectivement.

³ Se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance » à la fin des commentaires et analyse de la direction

Transactions avec des parties liées

Conformément au plan actuel d'achat d'actions pour les principaux dirigeants et d'autres employés de la direction, la Société a fourni des prêts sans intérêts de 538 000 \$ aux principaux dirigeants et d'autres employés de la direction pour leur faciliter l'achat d'actions de la Société au cours du premier trimestre clos le 31 juillet 2018. Les prêts en cours au 31 juillet 2018 s'élevaient à 457 000 \$.

Événement postérieur à la date de clôture

Le 6 septembre 2018, la Société a déclaré un dividende de 0.05 \$ par action, à être versé le 5 octobre 2018 aux actionnaires inscrits à la clôture des bureaux le 21 septembre 2018.

Répercussions actuelles et prévues de la conjoncture économique

La conjoncture économique globale, jumelée à l'incertitude et à la volatilité actuelle des marchés, pourrait exercer un effet négatif sur la demande pour les produits et services de la Société, puisque l'industrie a la capacité de s'adapter rapidement en faisant preuve de prudence sur le plan des dépenses d'investissement. Par ailleurs, les changements réglementaires survenus dans le système des soins de santé aux États Unis, duquel la Société tire une part importante de ses produits, traversent une période d'incertitude. Ces incertitudes pourraient avoir des répercussions sur les produits de la Société.

L'exercice 2018 a été marqué par de nombreuses commandes d'une valeur de 48,1 millions de dollars, renforçant la tendance observée à l'exercice 2017, au cours duquel les commandes avaient totalisé 42,6 millions de dollars. Une proportion substantielle de ces commandes provient du secteur des soins de santé. L'ampleur de cette tendance dépendra de la solidité et de la durabilité de la croissance économique et de la demande pour des logiciels de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Étant donné son carnet de commandes⁴ de 47,8 millions de dollars, qui se compose principalement de services, la direction de la Société estime que le niveau actuel des produits tirés des services, qui varie entre 12,5 et 13,5 millions de dollars par trimestre, peut se maintenir à court terme si aucun nouveau contrat important n'est conclu.

D'un point de vue stratégique, la Société continue de concentrer ses efforts sur les occasions les plus prometteuses qu'offrent sa clientèle actuelle et les marchés verticaux où elle est présente. La Société offre aussi actuellement des licences par abonnement, des services d'hébergement, la vente et la mise en œuvre par modules, et de meilleures modalités de paiement pour favoriser une croissance des produits.

La volatilité du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien continue d'avoir une incidence importante sur les produits d'exploitation et la rentabilité, puisque la Société réalise généralement entre 60 % et 75 % de son chiffre d'affaires auprès de clients américains, alors que la majorité de ses coûts sont engagés en dollars canadiens.

La Société continuera à adapter son modèle de gestion à la situation économique et à veiller à ce que les coûts correspondent aux produits qu'elle prévoit gagner.

La Société croit que les fonds disponibles avec les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation prévues, et son accessibilité à la marge de crédit d'exploitation seront suffisants pour répondre à tous ses besoins pour au moins les douze prochains mois. La Société peut encore gérer sa structure financière en ajustant sa politique de dividende.

Données sur les actions en circulation

Au 6 septembre 2018, la Société avait 13 082 376 actions ordinaires en circulation puisqu'il n'y a eu aucune transaction depuis la clôture du premier trimestre de la Société.

Modifications des méthodes comptables

À l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, les normes comptables appliqués dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non auditées, sont les mêmes normes appliqués que dans les états financiers consolidés de fin d'année de la Société au 30 avril 2018.

Les changements de conventions comptables seront également reflétés dans les états financiers consolidés de la société pour l'exercice terminé au 30 avril 2019.

- a) IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (l'« IFRS 15 »)g

Le principe de base de l'IFRS 15 est le suivant : une entité doit comptabiliser les produits de manière à présenter le montant du transfert des biens ou services promis qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité prévoit avoir droit en échange de ces produits ou services.

⁴ Se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance » à la fin des commentaires et analyse de la direction

La Société a déterminé que les deux principaux effets de l'adoption de la norme toucheront les éléments suivants : a) la comptabilisation des accords de licence selon lesquels le client doit renouveler son accord de soutien annuel afin de conserver son droit d'utilisation du logiciel; b) l'inscription à l'actif des coûts d'acquisition de contrats. Selon les méthodes actuelles de comptabilisation des produits, les produits tirés des licences visées en a) ci-dessus sont différés et comptabilisés progressivement sur une période de 12 mois. Aux termes de l'IFRS 15, les produits tirés du même accord sont comptabilisés progressivement sur la durée du logiciel, qui est de sept ans. Conformément aux méthodes comptables actuelles de la Société, les coûts d'acquisition de contrats, y compris les commissions supplémentaires versées aux employés, sont comptabilisés en charges lorsque le contrat visé commence à générer des produits. Aux termes de l'IFRS 15, la Société inscrira à l'actif les coûts d'acquisition de contrats pour les contrats dont la durée est d'au moins 12 mois et amortira ces coûts lorsque les produits sont comptabilisés progressivement sur la durée du contrat.

i) Impact de la transition

Effectif le 1er mai 2018, la société a adopté l'IFRS 15 utilisant la méthode du rattrapage cumulatif, ce qui a pour effet d'adopter cette norme le 1er mai 2018, date de début de l'application. Par conséquent l'information présentée pour fin d'année terminée 30 avril 2018 n'a pas été redressée. Elle reste tel que précédemment rapporté selon l'IAS 18, l'IAS 11 et les interprétations connexes.

Les tableaux suivants résumant l'impact de la transition à l'IFRS 15 sur les états consolidés intermédiaires de la situation financière au 31 juillet 2018 et les résultats consolidés résumés intermédiaires du résultat net et du résultat global pour le trimestre clos le 31 juillet 2018. Il n'y a pas eu d'impact sur l'état consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie :

	Impact de l'adoption de l'IFRS 15 au 1 ^{er} mai 2018
License de logiciel - Produits différés	(981) \$
Frais d'acquisition de contrats précédemment passés en charge - charges payées d'avance	406
Impact sur l'impôt - Actif d'impôt différé	154
Impact au 1er mai 2018 - résultats non distribués	(421) \$

	Impact de l'adoption de l'IFRS pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018
Revenus - Produits exclusifs – Augmentation	151 \$
Charges d'exploitation - Vente et commercialisation - Augmentation	(39)
Impact sur l'impôt - Actif d'impôt différé	-
Impact au 31 juillet 2018 - États consolidés résumés intermédiaires du résultat net et du résultat global	112 \$

b) IFRS 9, Instruments financiers (l'« IFRS 9 »)

Le 1er mai 2018, la Société a adopté IFRS 9, qui définit les exigences en matière de comptabilisation et d'évaluation, de dépréciation, de décomptabilisation et de comptabilité générale de couverture. Cette norme simplifie le classement d'un actif financier soit au coût amorti, soit à la juste valeur, par opposition aux multiples classifications autorisées par IAS 39. Cette norme requiert également l'utilisation d'une méthode de dépréciation unique par opposition aux méthodes multiples d'IAS 39. L'approche d'IFRS 9 repose sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers dans le contexte de son modèle économique et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La norme ajoute également des indications sur la classification et l'évaluation des passifs financiers.

Les créances clients et autres débiteurs qui ont été classés comme prêts et créances selon IAS 39 sont classés dans les actifs financiers évalués au coût amorti. L'évaluation initiale des actifs financiers de la Société n'est pas modifiée. Les dépréciations des actifs financiers sont basées sur le modèle gestion du risque de crédit («RDC») selon IFRS 9, plutôt que sur le modèle de la perte encourue selon IAS 39. Les RDC sont une estimation pondérée des pertes de crédit. La société a

calculé les RDC sur la base de facteurs spécifiques à chaque client et de la perte de crédit réelle au cours des deux dernières années. Sur la base de notre analyse, les taux de défaut historiques représentent généralement une approximation raisonnable pour les défauts de paiement futurs prévus. En pourcentage du chiffre d'affaires, la perte de crédit réelle de la société n'a pas été significative.

Il n'y a pas d'impact suite au changement à l'IFRS 9 depuis la publication des résultats de l'état de la situation financière de la Société au 1 mai 2018.

Nouvelles normes comptables et interprétations publiées, mais n'ayant pas encore été adoptées

IFRS 16, Contrats de location (l'« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui précise la manière dont une entité est tenue de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet. La norme contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur monétaire. Les bailleurs classent toujours les contrats de location en tant que contrats de location-financement et contrats de location simple, car la comptabilisation par le bailleur reste largement inchangée dans l'IFRS 16 par rapport à la norme précédente, l'IAS 17, Contrats de location. L'IFRS 16 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise uniquement si l'IFRS 15 a également été adoptée. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés. La Société prévoit que la première application de l'IFRS 16 aura pour effet d'entraîner la comptabilisation de passifs liés aux contrats de location simple (principalement au titre de la location de locaux) à l'état consolidé de la situation financière et d'actifs correspondants au titre du droit d'utilisation. La Société s'attend aussi à une diminution du coût lié aux contrats de location simple, contrebalancée par une augmentation correspondante des charges financières et de la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles découlant de la modification des exigences de comptabilisation, d'évaluation et de présentation.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les méthodes qui sont perçues comme les plus importantes dans l'établissement de sa situation financière et de ses résultats. Un résumé des méthodes comptables les plus importantes de la Société, comprenant celles discutées ci-dessous, est présenté dans les notes afférentes aux états financiers et aux états financiers de l'exercice clos le 30 avril 2018.

Estimations, hypothèses et jugement

L'établissement d'états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur l'information présentée à l'égard des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels pourraient se révéler différents de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Des informations concernant les aspects nécessitant le recours à un jugement, à des hypothèses et à des estimations de la part de la direction ainsi que les principales sources d'incertitudes liées aux estimations qui, de l'avis de la Société, sont susceptibles d'avoir l'effet le plus important sur les montants présentés sont fournies ci-après :

i) Constatation des produits

La constatation des produits fait l'objet de jugements critiques. Dans le cas des accords de prestations multiples, en particulier, il est nécessaire de porter un jugement sur la répartition des produits à chaque composante, notamment les licences, les services professionnels et les services d'entretien, selon la juste valeur relative de chacune. Comme la durée de certaines prestations est supérieure à un an, la détermination de chaque prestation et la répartition de la contrepartie reçue aux composantes se répercutent sur le moment de la constatation des produits.

ii) Aide publique

La direction fait preuve de jugement dans l'estimation des montants à recevoir à l'égard de différents crédits d'impôt et dans l'évaluation de l'admissibilité des charges de recherche et de développement et autres charges donnant droit à de tels crédits.

iii) Impôt sur le résultat

Pour déterminer la probabilité de réalisation des actifs d'impôt différé, la direction évalue s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend ultimement de la réalisation d'un bénéfice imposable futur et des stratégies de planification fiscale disponibles pour effectuer cette évaluation.

Les actifs et les passifs d'impôt différé comportent des estimations à propos de la nature et du moment des différences permanentes et temporelles futures, ainsi que des futurs taux d'imposition s'appliquant à ces différences. Les modifications des lois fiscales et des taux d'imposition, de même que les changements se rapportant au moment prévu des renversements, pourraient avoir une profonde incidence sur les montants inscrits des actifs et des passifs d'impôt différé. La direction suit attentivement les modifications actuelles et éventuelles des lois fiscales et fonde ses estimations sur les meilleurs renseignements à sa disposition chaque date de clôture.

iv) Dépréciation d'actifs

Les évaluations de la dépréciation peuvent nécessiter de la Société qu'elle établisse la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une UGT désigne le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs. L'établissement de cette valeur nécessite d'importantes estimations concernant différents aspects, dont les ventes prévues, les marges brutes, les coûts de vente, le moment et le montant des flux de trésorerie, ainsi que les taux d'actualisation et d'intérêt. La Société établit une documentation et justifie toutes les hypothèses posées quant aux estimations ci-dessus et elle met à jour ces hypothèses en fonction des meilleurs renseignements à sa disposition lorsqu'une évaluation de dépréciation requiert l'établissement du montant recouvrable d'une UGT.

v) Provision pour créances douteuses

La Société fait une évaluation de la recouvrabilité des débiteurs, qui prend en considération l'assurance pour pertes sur créances et la solvabilité de chaque client, compte tenu de la situation financière et de l'historique de paiement de chaque client, en vue de déterminer la provision appropriée pour les créances douteuses. De plus, ces estimations doivent être évaluées et mises à jour de façon continue. La Société n'est pas en mesure de prédire les changements à la situation financière de ses clients et, si les circonstances liées à la situation financière de ses clients se détériorent, les estimations de la recouvrabilité des créances clients pourraient subir une incidence importante et la Société pourrait être tenue de comptabiliser des provisions supplémentaires. À l'inverse, si la Société constitue des provisions supérieures à ses besoins, une reprise au titre d'une partie des provisions pourrait devoir être constatée au cours de périodes ultérieures selon les résultats réels au chapitre du recouvrement.

(vi) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. À la date à laquelle le contrôle est obtenu, les actifs et les passifs identifiables de même que les passifs éventuels de la société acquise sont évalués à leur juste valeur. Selon la complexité de l'établissement de ces évaluations, la Société a recours à des techniques d'évaluation appropriées, qui sont généralement fondées sur des prévisions relatives à la totalité des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction relativement au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, hypothèses que poserait un intervenant du marché.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Ils assument cette responsabilité avec l'aide du comité de direction de la Société, qui se compose de membres de la haute direction. Selon une évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, le chef de la direction et le chef de la direction financière en sont venus à la conclusion que ces contrôles et procédures étaient efficaces au 31 juillet 2018.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS. Le cadre de contrôle qui a été élaboré dans le cadre du contrôle interne à l'égard de l'information financière est conforme au cadre et aux critères que le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission a énoncé dans sa publication *Internal Control – Integrated Framework* (2013).

Au cours du premier trimestre clos le 31 juillet 2018, la direction n'a constaté aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation applicable sur les titres. Bien que les énoncés prospectifs reposent sur les hypothèses, les attentes actuelles et les estimations que la Société pense être raisonnables, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés puisque les résultats réels peuvent varier de ceux présentés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes faisant référence à l'avenir, tels que « croit », « entend », « pourra », « fera », « prévoit », « estime », « anticipe », « poursuit » ou des termes similaires ou des variations de ces termes ou leurs contraires, et l'utilisation du conditionnel ainsi que d'expressions semblables.

Ces énoncés prospectifs, qui ne sont pas des faits historiques, comprennent des affirmations fondées sur les hypothèses de la direction et ne peuvent être considérés comme une garantie du rendement futur. Ils sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, notamment à la conjoncture économique future, aux marchés que sert la Société, aux mesures prises par les concurrents, aux grandes tendances technologiques nouvelles et à d'autres facteurs, dont un grand nombre ne peuvent être influencés par la Société, qui pourraient causer une différence considérable entre les résultats réels et ceux révélés ou suggérés par ces énoncés prospectifs. La Société ne reconnaît aucune obligation à l'égard de la rectification publique de ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux résultats ou de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toutes raisons autres que celles exigées par la loi.

Les résultats et les événements réels sont susceptibles de différer, et pourraient différer considérablement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Ces énoncés sont fondés sur de nombreuses hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment les hypothèses formulées à l'égard des éléments suivants : i) l'environnement concurrentiel; ii) les risques liés l'exploitation; iii) la direction et le personnel de la Société; iv) l'investissement en immobilisations réalisé par les clients de la Société; v) la mise en œuvre de projets de clients; vi) les liquidités; vii) la conjoncture financière mondiale actuelle; viii) la mise en œuvre d'une stratégie commerciale de la Société; ix) le crédit; x) la responsabilité civile des produits et les autres poursuites auxquelles s'expose la Société; xi) le financement supplémentaire et la dilution; xii) la liquidité du marché des actions ordinaires de la Société; xiii) la mise au point de nouveaux produits; xiv) les droits de propriété intellectuelle et les autres droits de propriété; xv) l'acquisition et l'expansion; xvi) les devises; xvii) le taux d'intérêt; xviii) les changements en matière de technologie et de réglementation; xix) le système et les applications liées aux technologies de l'information internes xx) et la cybersécurité.

Mesure de la performance non conforme aux IFRS

La Société a recours à une certaine mesure de performance financière non conforme aux IFRS dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites plus loin. Cette mesure non conforme aux IFRS n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut difficilement être comparées à une mesure portant un nom semblable présentée par d'autres sociétés. Le lecteur doit garder à l'esprit que cette mesure visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux mesures non conformes aux IFRS dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

BAIIA

Le BAIIA correspond au bénéfice avant les charges d'intérêt, les produits d'intérêt, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La Société est d'avis que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour mesurer la performance d'une société et sa capacité à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant.

Le calcul du BAIIA pour les premiers trimestres des exercices 2019 et 2018, calculé à partir de mesures conformes aux IFRS figurant dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société, se détaille comme suit:

	Trimestre clos le 31 juillet 2018	Trimestre clos le 31 juillet 2017
Bénéfice de la période	13 \$	69 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	223	203
Amortissement des frais de développement différés	278	302
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	122	118
Charge d'intérêt	-	1
Produits d'intérêt	(81)	(36)
Impôt sur le résultat	(19)	30
BAIIA	536 \$	687 \$

Indicateurs clés de performance

La Société recourt à certains indicateurs clés de performance dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites dans la section suivante. Il est peu probable que ces indicateurs clés de performance soient comparables à des indicateurs semblables présentés par d'autres sociétés. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces mesures visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux indicateurs clés de performance dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

Commandes

De façon générale, les commandes correspondent à la valeur totale des contrats conclus, y compris les licences d'utilisation de logiciels et d'autres produits de la Société et les services de soutien connexes, le matériel et les logiciels de tiers et les services de soutien connexes, les travaux et les services visés par un contrat, ainsi que les modifications à ces contrats inscrites au cours d'une période donnée. La valeur totale des contrats ne se limite généralement pas à la première année et n'exclut normalement pas certains types de transactions. La Société est d'avis que cette mesure est un indicateur principal de l'état global de la performance d'une entreprise. Habituellement, les commandes regroupent tous les éléments ayant une incidence sur les produits, à savoir les nouveaux contrats, les renouvellements, les révisions à la hausse ou à la baisse des contrats, les ajouts, les résiliations anticipées et les remboursements. Les commandes sont habituellement divisées en catégories, telles que les commandes passées par de nouveaux clients ou les commandes passées par la clientèle de base, et la performance de ces catégories de commandes est souvent utilisée dans le cadre de ventes et d'autres régimes de rémunération.

Carnet de commandes

En règle générale, le carnet de commandes correspond à des commandes incomplètes. Dans une entreprise de logiciel conventionnelle, ce terme est essentiellement employé eu égard aux finances. Le carnet de commandes se rapporte à la valeur des commandes visées par un contrat qui n'ont pas encore été livrées ou pour lesquelles les services n'ont pas été fournis. Le carnet de commandes pourrait faire référence à la valeur des produits prévus au contrat ou convenus qui ne peuvent pas encore être comptabilisés en raison des critères d'acceptation, de la prestation de services professionnels ou de certaines règles comptables. La quantification du carnet de commandes ne se limite pas à la première année et d'ordinaire, elle n'exclut pas certains types de transactions. Dans le contexte actuel, le carnet de commandes est réellement en lien avec les produits et correspond au total des produits futurs non comptabilisés tirés des contrats signés existants.

Délai moyen de recouvrement des créances

Le délai moyen de recouvrement des créances représente le nombre moyen de jours dont une société a besoin pour recouvrer une créance après la réalisation d'une vente. Le délai moyen de recouvrement des créances de la Société est calculé chaque trimestre en divisant le montant des créances et des travaux en cours à la clôture du trimestre par la valeur totale des ventes au cours de la même période, puis en multipliant le résultat par 90 jours.